

**ORDRE DU JOUR
DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2023 À 19 HEURES, TENUE AU 136 ROUTE 222,
RACINE**

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET PRÉSENCES

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du 6 mars 2023

3.2 Procès-verbal de la séance extraordinaire du 23 mars 2023

4. PREMIÈRE PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 MINUTES)

5. ADMINISTRATION

5.1 Liste des comptes à payer au 31 mars 2023

6. CORRESPONDANCE

7. RÈGLEMENTS

7.1 Adoption du règlement no 365-03-2023 modifiant le règlement numéro 361-12-2022 (taxes)

7.2 Avis de motion du règlement n° 366-04-2023 visant à modifier le règlement de zonage numéro 123-12-2006 dans le le but de modifier les dispositions administratives relatives aux infractions et pénalités ainsi que la grille des usages et des construction autorisés par zone.

7.3 Adoption du premier projet de règlement n° 366-04-2023 visant à modifier le règlement Règlement numéro 366-04-2023 visant à modifier le règlement de zonage numéro 123-12-2006 dans le le but de modifier les dispositions administratives relatives aux infractions et pénalités ainsi que la grille des usages et des construction autorisés par zone.

8. RÉOLUTIONS

8.1 Adoption de l'organigramme régional / Sécurité civile

[Tapez ici]

- 8.2 Entente de service milieux humides
- 8.3 Octroi de contrat - épandage de calcium liquide pour la saison estivale 2023
- 8.4 Octroi de contrat - Balayage de rues
- 8.5 Entretien des pelouses
- 8.6 Demande au MTQ - Aménagement sécuritaire intersection route 222 et chemin du lac Miller.
- 8.7 Entente avec la municipalité de St-Denis de Brompton pour l'utilisation de la borne sèche située au lac Brompton
- 8.8 Mise à jour de la carte interactive
- 8.9 Demande d'appui La Farandole de Racine
- 8.10 Paiement Fête de la St-Jean 2022 et 2023
- 8.11 Préservation de bâtiments patrimoniaux

9. PÉRIODE D'INFORMATIONS GÉNÉRALES

10. PRÉSENTATION DES COMITÉS MUNICIPAUX

11. DEUXIÈME PÉRIODE DE DISCUSSIONS ET DE QUESTIONS (30 MINUTES)

12. LEVÉE DE LA SÉANCE